

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 73 (1976)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés d'apiculture

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés d'apiculture

---

## Notice historique

Le pays de Neuchâtel n'a qu'une superficie de 780 km<sup>2</sup> avec un sol productif de 65 %. Des terrains boisés y représentent 324 km<sup>2</sup> et le vignoble 540 ha. La population y est de 170 000 habitants.

Aux vastes pâturages d'il y a un siècle ont, d'une part, succédé des cultures qui en ont modifié totalement l'écologie. Une industrialisation qui a d'autre part, comme dans bien d'autres régions, grignoté de considérables étendues agricoles, et de ce fait une grande partie de la provende de nos abeilles.

C'est sous l'impulsion de quelques apiculteurs qui firent autorité, comme Bernard de Gélieu, Gustave Dupasquier, Justin Woiblet, Ulrich Gubler, Louis Langel, que Bertrand pu promouvoir la fondation des sociétés d'apiculture en terre neuchâteloise.

La Fédération neuchâteloise, fondée en 1910, comprend les sections de La Béroche et environs, la Côte neuchâteloise, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers, les Montagnes neuchâteloises et La Chaux-de-Fonds et environs.

Bien qu'il en fut déjà question en 1892, la Fédération cantonale, comme indiqué ci-dessus, ne se fonda qu'en 1910, l'Etat ne désirant avoir qu'un seul interlocuteur entre lui et les sociétés d'apiculture en vue de la mise en pratique des lois et éventuellement l'attribution des subsides.

En 1911 le Grand Conseil votait la loi sur la loque, un inspecteur en chef et trois inspecteurs régionaux étaient nommés. En 1923, un apiculteur-imprimeur de Saint-Aubin faisait paraître pour la première fois l'Agenda apicole qui, maintenant comme alors, reste l'auxiliaire incontesté de l'apiculteur.

1925. - Par suite de dégâts importants, constaté dans les ruchers, causés par le noséma, il est créé une caisse d'entraide. Sous l'égide de la fédération, les sections participent aux expositions collectives de Berne, en 1925, de Boudry, 1927, la SAFA, 1928, Neuchâtel, 1948. En 1932, la Journée cantonale est relevée par la participation de M. et M<sup>me</sup> Perret-Maisonneuve. En 1937 le Grand Conseil neuchâtelois vote la nouvelle loi concernant la lutte contre les maladies des abeilles qui remplace ainsi celle de la loque de 1911.

Comme l'activité de la fédération se retrouve dans celle des sections, nous retracerons ici quelques-uns des faits les plus saillants.

### Effectif des sections :

Béroche et environs	65 membres
Côte neuchâteloise	145 membres
Val-de-Ruz	69 membres
Val-de-Travers	84 membres
Montagnes neuchâteloises	115 membres
Chaux-de-Fonds et environs	55 membres
<hr/>	
Au total	<b>533 apiculteurs</b>

font partie d'une société d'apiculture alors qu'un certain nombre ne jugent pas utile de se solidariser.

On compte au canton de Neuchâtel

335 apiculteurs possédant de 1 à 10 colonies  
136 apiculteurs possédant de 11 à 25 colonies  
43 apiculteurs possédant de 26 à 50 colonies  
15 apiculteurs possédant de 51 et plus

La production de miel y est très irrégulière, tant la floraison que la forêt étant soumises à des conditions climatologiques très capricieuses. Les moyennes enregistrées ces dernières années pour l'ensemble du canton sont : pour 1972 : 3,5 kg ; pour 1973 : 4 kg ; pour 1974 : 15,5 kg ; pour 1975 : 2 kg ; ce qui est bien loin du compte pour rentabiliser un rucher.

**Béroche et environs** : cette région est le berceau d'une des plus vieilles sections apicoles de Suisse romande puisqu'elle se formait à la suite d'une assemblée de la Romande qui eut lieu à Neuchâtel en 1885. C'est le 2 août que, sous l'impulsion de Justin Woiblet, se créait la Ruche de la Béroche qui compte 26 membres. En 1894 cette société essaime et se joint à la Côte neuchâteloise plus jeune de 2 ans. Cette appartenance des apiculteurs de la Béroche à la Côte neuchâteloise dura jusqu'en 1924 ; à ce moment fut fondée la Société des apiculteurs de la Béroche et environs qui d'emblée compte 65 membres. Louis Haesler en fut le premier président.

Aussitôt, un groupe se forma pour pratiquer l'apiculture pastorale. Si le succès de cette pratique fut aléatoire au point de vue récolte, les avatars qu'elle engendra n'ont pas fini, aujourd'hui, d'animer certaines conversations.

En 1933, l'année du siècle pose des problèmes pour loger la récolte. On ne trouve plus de bidons. Un membre de la société

doit provisoirement en remplir des gerles. Pourvu que la vendange ne soit pas trop précoce !

1934 : commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la nouvelle société  
Vente de sucre aux sociétaires à raison de Fr. 25.— les 100 kg,  
alors qu'en 1924 il était livré à Fr. 92.50.

1937 : début des traitements contre l'acariose au moyen du remède de Frow qui remplace les bandes souffrées.

1939 : congrès apicole mondial à Zurich. Visite par un groupe de participants des ruchers Henri Porret, de Fresens, connu déjà comme sélectionneur et éleveur de reines.

1940 : la société compte 82 membres. Le sucre rationné est délivré à raison de 3 kg pour le nourrissement du printemps et 10 kg en automne.

1945 : les fêtes de la Romande renaissent et c'est la section de la Béroche qui l'organise. Plus de 300 participants.

**La Côte neuchâteloise** fondée le 11 janvier 1887. Son premier président fut le pasteur Louis Langel, de Bôle. Cette société, section de la Romande prit le nom de Côte neuchâteloise, puisque de Boudry elle englobait tous les apiculteurs du littoral. La cotisation était fixée à Fr. 1.—, l'abonnement au journal Fr. 3.20.

En 1884 eut lieu la première assemblée de la Romande à Neuchâtel. En automne, essais de nourrissement des abeilles avec du jus de reine-claude, ce qui provoqua naturellement la dysentrie.

La maison Hess, de Grandchamp, met en vente les ruches système Dadant au prix de Fr. 18.—.

En 1889 les bascules achetées par la société font merveille puisqu'on enregistre 74,4 kg d'augmentation à Bôle, 78,9 kg à Corcelles, 40,9 à Grandchamp.

En 1893, année de très grande sécheresse, permet néanmoins d'enregistrer en juin 38,8 kg à Bôle, 35,5 à Belmont, 44,7 à Wavre, 61,5 à Treytel. En juillet 33,9 à Bôle, 22,6 à Treytel.

En 1901 Ulrich Gubler devient président de la Romande, poste qu'il occupa durant de longues années.

1903 : à l'instar de la société alémanique, la Romande assure les ruches de ses membres contre les accidents provoqués à des tiers par les abeilles.

1912 : règlement du contrôle du miel.

1913 : lors d'une séance à Areuse, M. et M<sup>me</sup> Camille Dadant, fils de Charles Dadant, sont nommés membres honoraires.

1914 : la guerre. Toute l'activité des sociétés est mise en veilleuse.

1919 : concours de ruchers dans la section.

1920 : le prix du sucre arrive à Fr. 183.50 les 100 kg.

1922 : un rucher d'expérimentation est créé dans le vallon du Seyon.

## **Montagnes neuchâteloises**

En 1890 a été fondée, au Crêt du Locle, la société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises. En 1891 elle comptait 26 membres tous considérés comme membres fondateurs. L'effectif prit de l'ampleur pour atteindre 115 membres en 1917. Les plus importantes manifestations qui furent organisées par cette société sont :

- 1919 : réception de la Romande à La Chaux-de-Fonds.
  - 1927 : exposition cantonale agricole de Boudry.
  - 1928 : exposition avec les horticulteurs à La Chaux-de-Fonds.
  - 1930 : réception de la Romande à La Chaux-de-Fonds.
  - 1933 : année de forte récolte, moyenne 40 kg.
  - 1940 : jubilé du cinquantenaire.
  - 1942 : visite de la section apicole du Liebefeld et concours de ruchers.
  - 1945 : course et visite de ruchers à la Béroche.
  - 1946 : premiers essais de la lutte contre l'acariose.
  - 1947 : réception des apiculteurs français.
  - 1948 : sortie à Arbois et visite des ruchers Leclerc.
  - 1950 : la société compte 186 membres.
  - 1955 : traitement général obligatoire de toutes les colonies contre l'acariose.
  - 1957 : organisation de la journée cantonale.
  - 1962-1963 : hivernage catastrophique des colonies. Certains ruchers en ayant perdu jusqu'à 50 %.
- Les récoltes de miel sont très irrégulières. De bonnes années, de moins bonnes, de mauvaises même. Toutefois le même intérêt pour les abeilles, la même foi dans l'avenir de l'apiculture.

## **La Chaux-de-Fonds et environs**

C'est le 2 novembre 1961 que quelques apiculteurs de La Chaux-de-Fonds et environs se réunissent pour jeter les bases de la future société et le 14 février 1962 paraît dans la presse l'annonce de sa création. Quarante-deux apiculteurs assistent à l'assemblée générale du 3 mars 1962, Fernand Aubry en étant le premier président désigné. Le 26 janvier 1963, la section est reçue à la Fédération cantonale d'apiculture et le 3 mars 1963 à la SAR. La société s'est donné pour but la création de conseillers apicoles qui organiseront des visites de ruchers, donneront des cours d'élevage de reines.

Intéresser les jeunes à l'apiculture et les aider, organiser des échanges d'idées, des réunions théoriques et pratiques, grouper les achats de matériel apicole, de sucre, de boîtes de miel, afin de profiter de prix réduits.

Actuellement la société compte 55 membres.

# Ty-Phoo TEA

Section Val-de-Ruz

*pour la soif au rucher...*

Représentants-apiculteurs :

**A. Thomann**, tél. (038) 31 22 58

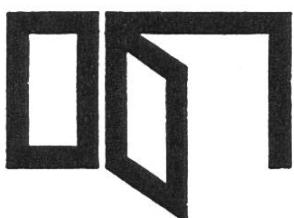
**W. Debély**, tél. (038) 33 65 92



de Castel

En vente  
chez le bon  
horloger

**Wermeille & Co.**  
Fabrique Le Castel  
**2024 Saint-Aubin**



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES  
ACIER ET ALUMINIUM  
SERRURERIE GÉNÉRALE  
DU BÂTIMENT

**Jean-Pierre LEUBA**

14c, rte de Grandson

**2017 BOUDRY**

Tél. (038) 42 35 41

## Section du Val-de-Ruz et section du Val de Travers

Comme les gens heureux, ils n'ont pas d'histoire. La succession des comités n'a malheureusement rien laissé derrière elle, et cela est regrettable, car ces deux régions ont toujours été favorisées dans les récoltes. Elles furent aussi à un moment donné les plus fortes sections de la Fédération cantonale neuchâteloise. L'industrialisation a toutefois anéanti l'intérêt des jeunes pour l'apiculture, de sorte qu'un vieillissement irréversible s'y est produit. Heureusement, quelques jeunes reviennent à l'apiculture, mettant ainsi en pratique les nouvelles données sur l'environnement et le besoin de s'approcher à nouveau de la nature.

L'apiculture en pays neuchâtelois est bien vivante. Elle apporte comme les autres fédérations formant la Société romande d'apiculture sa part d'activité, d'expérience et de personnes prêtes à assumer des tâches pour le bien de tous.

*T. Muller.*



**Boîtes à miel**

500 g  
1 kg

**INCA S.A. PLASTIC**

Place du Tricentenaire 1  
**2300 La Chaux-de-Fonds**  
Tél. (039) 26 72 72

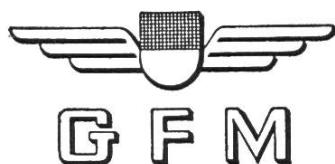
# Marcel BUGNON

Route de la Glâne 533

1680 Romont

Menuiserie  
Ebénisterie  
en tous genres  
Travail soigné

Tél. (037) 52 11 05



*La marque  
des belles  
excursions*

Fribourg

Tél. (037) 81 21 61

Bulle

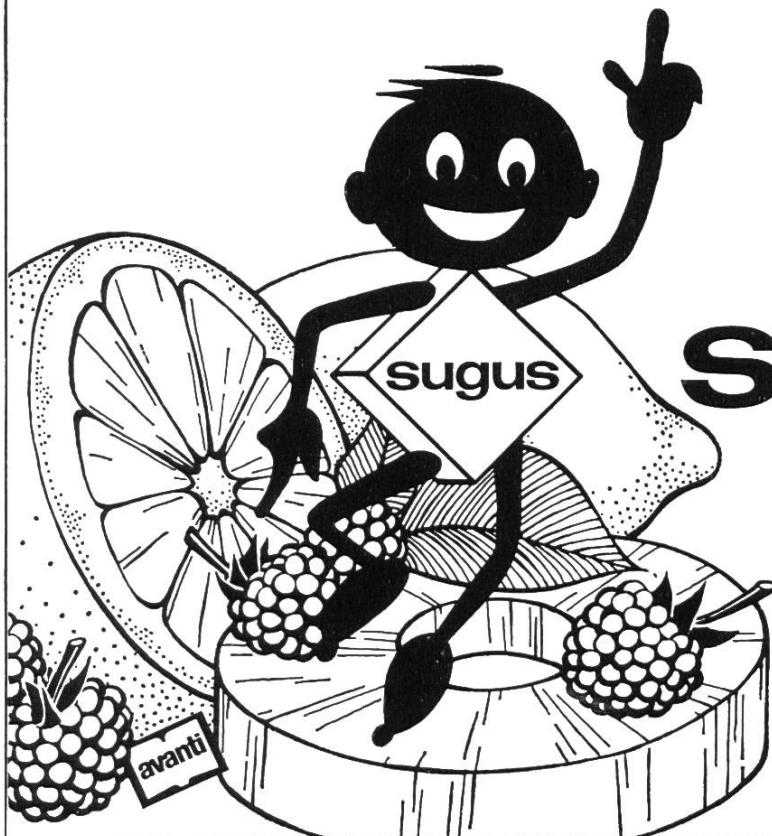
Tél. (029) 2 80 10

Romont

Tél. (037) 52 24 18

Estavayer-le-Lac

Tél. (037) 63 11 89



**sugus**  
**le véritable**  
**caramel**  
**aux fruits**

# **BUFFET CFF ROMONT**

Tournedos cordon rouge  
Truites colonels, meunières ou bleues  
Châteaubriant provençale  
Côte de bœuf 2 personnes  
Spécialités de saison

## **Salle pour sociétés**

Ouverture dès 5 h. 45

Tél. (037) 52 23 47

L. Grandjean

Acier — Quincaillerie — Outilage  
Ménage — Sport  
Charbon — Mazout  
Articles pour l'apiculture

# **COMMERCE DE FER S.A. ROMONT**

Grand-Rue 16 Tél. (037) 52 30 52